

Les Réserves naturelles éducatives

La Réserve naturelle du Cap-Sizun

Présentation de la Réserve

par Albert LUCAS

La réserve naturelle qui correspond à deux secteurs côtiers du littoral de la commune de Goulien s'appelle depuis son origine « Réserve naturelle du Cap-Sizun », bien que le nom de Cap-Sizun désigne en réalité l'ensemble de la péninsule, qui, de Douarnenez à la baie d'Audierne, « s'avance en brise-lame jusqu'à la célèbre pointe du Raz, face à l'Atlantique ». Certains y verront un abus de langage, mais pour les fondateurs de la réserve c'était une façon de rappeler qu'autrefois toute la côte nord du Cap était occupée par d'importantes colonies d'oiseaux marins, ainsi que l'attestent les notes de FRÉMINVILLE parues en 1856 (1).

En 1938, la situation était encore satisfaisante selon un bilan du peintre animalier Paul BARRUEL (2). Mais déjà cet auteur se méfiait d'éventuels vandales et se refusait à désigner les lieux exacts des principales colonies. Il terminait son article en écrivant « On comprendra les raisons pour lesquelles nous n'avons pas voulu préciser les emplacements de ces diverses colonies. Bien que les destructions soient assez limitées, les dangers que courent les oiseaux à la période des nids ne sont pas nuls et il aurait été souhaitable qu'une protection efficace puisse être organisée »...

Cette attitude prônée par BARRUEL, fut strictement observée par les ornithologues qui eurent connaissance des lieux. Aussi réussirent-ils à garder, pendant près de trois décades, le secret qu'ils partageaient avec les gens du pays. Quant aux touristes, ils circulaient de Douarnenez à la pointe du Van et d'Audierne à la pointe du Raz, ignorant les merveilles naturelles du littoral de Goulien.

Mais en 1957, la situation changea radicalement. A cette époque le « Cercle géographique et Naturaliste du Finistère » (3) avait déjà pour but la protection de la nature et s'assurait discrètement de la prospérité des colonies d'oiseaux du Cap-Sizun. Coup sur coup deux menaces fondirent sur le site. Le service départemental des Ponts et Chaussées annonçait un projet de

(1) In « Voyage dans le Finistère » de CAMBRY.

(2) P. BARRUEL. Observations sur quelques espèces d'oiseaux de mer des côtes du Finistère. L'oiseau et la R.F.O., 1942, pp. 73-80.

(3) Fondé en 1953. Président Marcel GAUTIER. Secrétaires : Michel-Hervé JULIEN et Albert LUCAS.

Massacre d'oiseaux

dans un îlot du Cap Sizun

**L'odieuse tuerie, menée par des estivants
dura une heure et demie**

ON CONNAIT LA RICHESSE ORNITHOLOGIQUE DE LA CÔTE SUD DE LA BAIE DE DOUARNENEZ, OU PINGOUINS, GUILLEMOTS, MACAREUX, GOELANDS, MOUETTES TRIDACTYLES ET CORMORANS NICHENT ENCORE EN GRAND NOMBRE DANS LES ANFRACUOSITES DES FALAISES LES PLUS ESCARPEES ET SUR LES ILOTS ROCHEUX. LE CLASSEMENT DE CETTE INTERESSANTE REGION A ETE DEMANDE

par la commission des sites et le cercle des naturalistes du Finistère et la protection de la nature dans se propose d'y instituer une réserve notre département, se trouvaient en qui sera placée sous le contrôle scientifique du Muséum national d'histoire tournée ornithologique sur le littoral, naturelle. près de la pointe de Brézellec.

Un spectacle révoltant

Or, le jeudi 4 juillet, des responsables de cette société de sciences na-

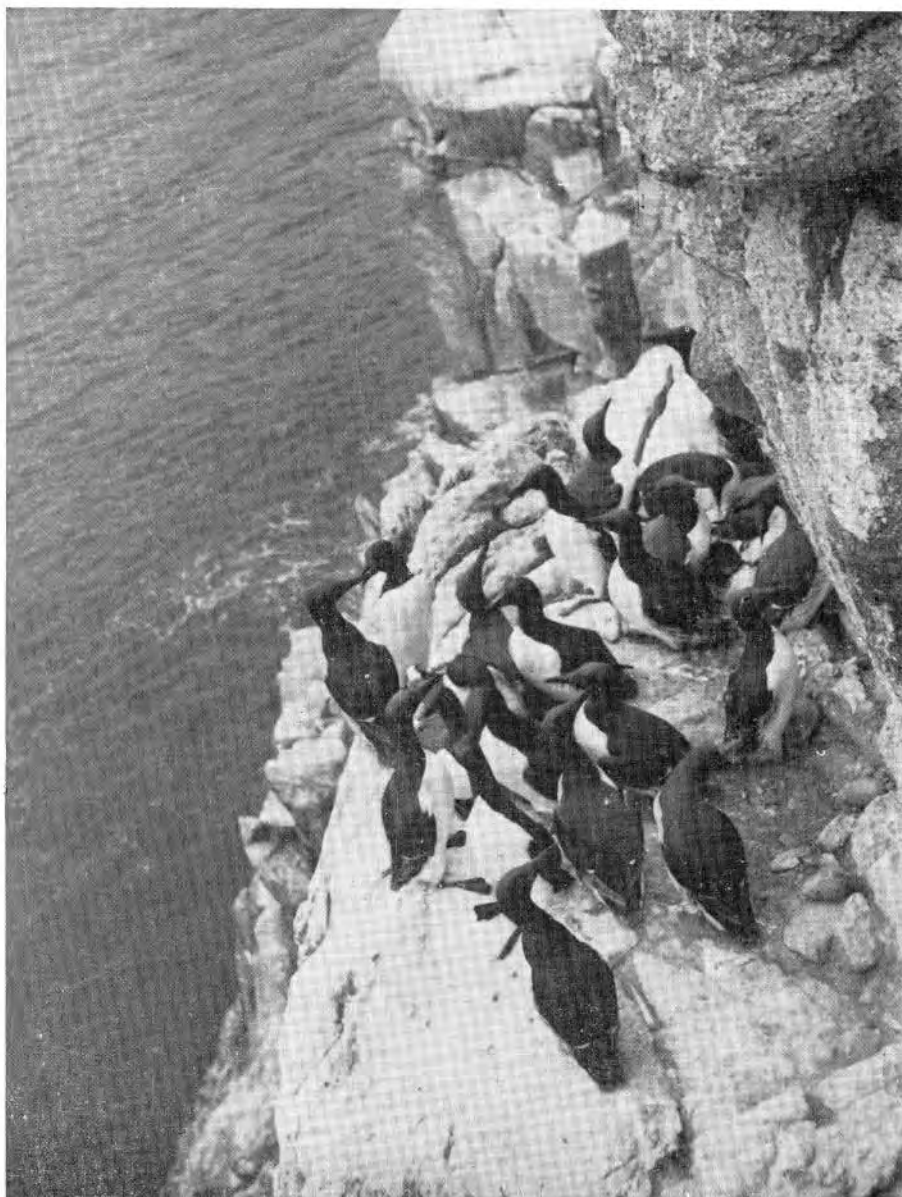
Quelle ne fut pas leur stupéfaction de voir un bateau à moteur, imma-

Fac-similé partiel d'un article du « Télégramme de Brest et de l'Ouest » en date du 11 juillet 1957.

route en corniche sur l'emplacement même de l'actuelle réserve : si ce projet avait vu le jour, le littoral aurait à jamais été déserté par les oiseaux nicheurs. La seconde alerte eut lieu le 4 juillet 1957. Alors que nous dressions l'inventaire des espèces nicheuses, nous fûmes témoins d'une tuerie d'animaux au nid, perpétrée par des touristes que transportait un pêcheur de l'île de Sein. Ce massacre fut pour nous un signal. Désormais il n'y avait plus de secret possible et bien vite nous annoncions notre intention de créer une Réserve naturelle.

Encore fallait-il passer aux actes ! Le mérite en revient à Michel-Hervé JULIEN qui se dépensa sans compter à cette œuvre. En décembre 1957, il lançait un « Fonds pour la protection de la nature en Bretagne », qui, par suite de dons et de ventes, apporta l'argent nécessaire pour louer 50 hectares de terrains et pour rémunérer le garde. En janvier 1959, les « Cercles géographique et naturaliste du Finistère » se transformaient en une « Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne » (1), apte à gérer des Réserves naturelles et à résoudre les problèmes administratifs que posaient de telles réalisations. Enfin, le 14 juin 1959, la « Réserve Naturelle du Cap-Sizun » était inaugurée sous la présidence du Professeur Roger HEIM, membre de l'Institut, alors Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle. La Réserve fut aussitôt ouverte au public : nous étions en effet persuadés que, lorsque l'homme ne se livre à aucun acte hostile, il ne dérange nullement les oiseaux. Cette présomption devait se confirmer : les milliers de visiteurs disciplinés qui ont pénétré dans la réserve n'ont causé aucune perturbation. D'année en année, les effectifs des oiseaux nicheurs ont augmenté spectaculairement pour les Mouettes tridactyles et les Cormorans, et

(1) Association sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Reconnue d'utilité publique le 24 octobre 1968.



Colonie de Guillemots de Troil (*Uria aalge*), à Castel-ar-Roc'h, dans la Réserve. Remarquer les œufs posés sur le sol et, à droite, un individu « bridé » : il ne s'agit pas d'une espèce différente, mais d'une simple forme caractérisée par le cercle orbital blanc et la ligne blanche derrière l'œil.

(Photo M. Brosselin)



Colonie de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*). Adultes et poussins sur leurs nids d'algues.

(Photo M. Brosselin)

modérément pour les Goélands. Quant aux Pingouins et Guillemots, victimes principales de la pollution permanente des mers par les hydrocarbures, c'est miracle de les voir se maintenir au Cap-Sizun, l'un des points les plus méridionaux de leur aire de répartition. Enfin, depuis 1968, le Fulmar s'est installé au Cap-Sizun. Ainsi, sur le plan scientifique le succès de la réserve est évident.

Au cours des années, le nombre des visiteurs s'est aussi accru, passant de 350 en 1959 à 28.000 dix ans plus tard. Cela constitue un succès touristique indéniable, mais nous avons une autre ambition : celle d'intéresser le public à la nature et de le faire participer à la Protection, devenue si urgente dans notre pays. Aussi sommes-nous très sensibles aux encouragements comme aux critiques de nos visiteurs.

Depuis 1959, la gestion de la Réserve du Cap-Sizun a eu pour corollaire la consolidation de la S.E.P.N.B. Effectivement, à mesure que ses membres augmentaient, l'association a été animée par une équipe de plus en plus cohérente de bénévoles. Parmi ceux-ci le conservateur de la Réserve n'a pas le rôle le moins astreignant. Cette lourde responsabilité a été assumée par M. Jean BONNIN de 1959 à 1963 et depuis lors, par M. Louis LE PAPE.

Hélas, le 21 septembre 1966, Michel-Hervé JULIEN succombait à un mal implacable à l'âge de 39 ans. Par suite de ses fonctions d'Assistant au Museum, il avait été l'apôtre de la Protection de la nature en France. Comme Secrétaire-Trésorier de la S.E.P.N.B., il avait accompli une œuvre protectrice véritablement exemplaire en Bretagne. Pour honorer sa mémoire, dès octobre 1966, nous décidions que la Réserve du Cap-Sizun serait désormais la

RESERVE MICHEL-HERVE JULIEN